

## SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2020/878

Date de compilation: 20/01/17

Révision: 28/06/21

N° révision: 3

Page: 1

#### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

Code : 132062, 132063

UFI : Q500-C093-J004-XUNN

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Company name:

Saniswiss SA

Route de Frontenex 41A

1207 Geneva

Switzerland

t +41 22 718 75 75

f +41 22 718 75 76

[www.saniswiss.com](http://www.saniswiss.com)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Numéro de téléphone	Site internet
Belgique	+ 32 070 245 245	<a href="http://www.centreantipoisons.be/">http://www.centreantipoisons.be/</a>
France	+33 (0)1 45 42 59 59	INRS / ORFILA <a href="http://www.centres-antipoison.net">http://www.centres-antipoison.net</a> .
Luxembourg	+352 8002-5500	<a href="http://www.centreantipoisons.be">http://www.centreantipoisons.be</a>
Suisse	145	<a href="http://toxinfo.ch/">http://toxinfo.ch/</a>

#### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification (CLP): Ce produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

[suite...]

## SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2020/878

Date de compilation: 20/01/17

Révision: 28/06/21

N° révision: 3

Page: 2

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

**Conseils de prudence:** P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P301+310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 2.3. Autres dangers

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/VPvB.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2. Mélanges

**Ingrédients non classés:**

QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL-C12-18-ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
269-919-4	68391-01-5	-	Skin Corr. 1B: H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves ; Acute Tox. 4: H302: Nocif en cas d'ingestion; Aquatic Acute 1: H400: Très toxique pour les organismes aquatiques ; Aquatic Chronic 1: H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	<1%

QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, C12-14-ALKYL[(ETHYLPHENYL)METHYL]DIMETHYL,

## SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2020/878

Date de compilation: 20/01/17

Révision: 28/06/21

N° révision: 3

Page: 3

287-090-7	85409-23-0	-	Skin Corr. 1B: H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves ; Acute Tox. 4: H302: Nocif en cas d'ingestion ; Aquatic Acute 1: H400: Très toxique pour les organismes aquatiques ; Aquatic Chronic 1: H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	<1%
-----------	------------	---	---	-----

#### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

##### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

**Contact avec les yeux:** Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau.

**Inhalation:** Consultez un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec la peau:** Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur.

**Ingestion:** Possibilité d'irritation de la gorge.

**Inhalation:** Aucun symptôme.

**Effets différés / immédiats:** Aucun symptôme.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement immédiat / spécifique:** Non applicable.

#### RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### 5.1. Moyens d'extinction

[suite...]

## SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2020/878

Date de compilation: 20/01/17

Révision: 28/06/21

N° révision: 3

Page: 4

**Moyens d'extinction:** Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition:** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers:** Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux. [suite...]

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles :** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la

protection personnelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Préc's pour l'environnement:** Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage:** Absorption par de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections:** Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

## SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2020/878

Date de compilation: 20/01/17

Révision: 28/06/21

N° révision: 3

Page: 5

#### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

##### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

##### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisations finales particulières:** PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides).

#### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Valeurs limites d'exposition:** Donnée non disponible.

##### DNEL/PNEC

**DNEL / PNEC** Donnée non disponible.

##### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique:** Non applicable.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**Protection des mains:** Gants de protection.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité.

**Protection de la peau:** Vêtement de protection.

#### RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

##### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État:** Liquide

**Couleur:** Incolore

**Odeur:** Odeur caractéristique

[suite...]

## SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2020/878

Date de compilation: 20/01/17

Révision: 28/06/21

N° révision: 3

pH: 6.5-7.5

#### 9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients non classés :

##### QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL-C12-18-ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES

ORAL	RAT	LD50	301 - 2000	mg/kg
------	-----	------	------------	-------

##### QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, C12-14-ALKYL[(ETHYLPHENYL)METHYL]DIMETHYL,

ORAL	RAT	LD50	301-2000	mg/kg
------	-----	------	----------	-------

## SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2020/878

**Date de compilation:** 20/01/17

**Révision:** 28/06/21

**N° révision:** 3

#### Dangers exclus pour la substance :

Danger	Voie	Base
Toxicité aiguë (ac. tox. 4)	-	Sans danger : calculé
Toxicité aiguë (ac. tox. 3)	-	Sans danger : calculé
Toxicité aiguë (ac. tox. 2)	-	Sans danger : calculé
Toxicité aiguë (ac. tox. 1)	-	Sans danger : calculé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	-	Sans danger : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	-	Sans danger : calculé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	-	Sans danger : calculé
Mutagénicité sur les cellules germinales	-	Sans danger : calculé
Cancérogénicité	-	Sans danger : calculé
Toxicité pour la reproduction	-	Sans danger : calculé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	-	Sans danger : calculé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	-	Sans danger : calculé
Danger par aspiration	-	Sans danger : calculé

#### Symptômes / Voies d'exposition

**Contact avec la peau:** Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

**Contact avec les yeux:** Risque d'irritation et de rougeur.

**Ingestion:** Possibilité d'irritation de la gorge.

**Inhalation:** Aucun symptôme.

**Effets différés / immédiats:** Aucun symptôme.

## SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2020/878

Date de compilation: 20/01/17

Révision: 28/06/21

N° révision: 3

#### RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

##### 12.1. Toxicité

**Ingrédients dangereux:**

##### QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL-C12-18-ALKYLDIMETHYL, CHLORIDES

Daphnia magna	48H EC50	0.016	mg/l
---------------	----------	-------	------

##### QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, C12-14-ALKYL[(ETHYLPHENYL)METHYL]DIMETHYL,

Daphnia magna	48H EC50	0.016	mg/l
---------------	----------	-------	------

**Écotoxicité:** Donnée non disponible.

##### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité:** Biodégradable.

##### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation:** Aucune bioaccumulation éventuelle.

##### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité:** Absorbé rapidement par la terre.

##### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

##### 12.6. Autres effets néfastes

**Effets nocifs divers:** Écotoxicité négligeable.

#### RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

##### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Opérations d'élimination:** Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets.

**Note:** L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

#### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Classe de transport:** Ce produit n'est pas classé pour le transport.



## SANISWISS SANITIZER SURFACES S2

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2020/878

Date de compilation: 20/01/17

Révision: 28/06/21

N° révision: 3

Page: 9

#### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

#### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

##### Autres informations

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.  
\* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

**Désistement juridique:** Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

[dernière page]